



Le Ministre délégué auprès du Ministre de la Justice fait savoir que le mis en cause avait été condamné à mort, avant que cette condamnation ne soit commuée à une prison à perpétuité.

L'affaire fait grand bruit dans les réseaux sociaux. La prison principale de Dschang, ville estudiantine située dans le département de la Menoua, région de l'Ouest, abrite un prisonnier pas comme les autres. Il s'appelle Fabien Samuel Tsatack. Il y est depuis 1982 après avoir été condamné pour une affaire, dit-on, de « recel aggravé de poste radio ».

Cette situation a été mise au-devant de la scène par nos confrères du quotidien privé Le Jour, dans [l'édition du 15 juin 2023](#).

Cette affaire qui tient désormais en haleine les réseaux sociaux, a fait réagir une voix autorisée, Jean De Dieu Momo, Ministre délégué auprès du Ministre de la Justice.

En effet, l'activiste Paul Chouta a fait une publication sur sa page Facebook ce jeudi 22 juin, dans laquelle il attire l'attention du Ministre délégué auprès du Minjustice sur le cas de Fabien Tsafack, enfermé à la prison principale de Dschang depuis le 24 novembre 1982.

En dessous de cette publication, le Ministre Momo a collé un commentaire. L'ancien opposant

devenu fervent défenseur du régime qu'il a longtemps pourfendu, explique notamment que Fabien Tsafack avait été condamné à mort, et laquelle condamnation à mort a été commuée en condamnation à perpétuité.



Fo'o Dzakeutonpoug

Sans procès comment alors que dernièrement vous nous aviez appris que la Cour suprême avait rejeté son pourvoi en cassation après les différents jugements qui l'avaient condamné à mort (en instance et en appel pour vol aggravé)??? Je ne crois pas que facebook soit la voie idéale pour sortir après l'épuisement des voies de recours. Et s'il est vivant ce serait bien parceque sa condamnation à mort aurait été commuée en condamnation à perpétuité. Je ne connais pas le dossier mais voilà la logique juridique et procédurale que m'inspire votre tentative d'induire vos lecteurs en erreur.

J'aime Répondre

3 🗨️ 👍

Mais au sein de l'opinion publique, ça se questionne. « Dans le même pays, des gens ont dérobé des milliards de Fcfa dans les caisses du contribuable mais n'ont jamais été inquiétés. Confère Cangate, Covidgate etc. Toujours au Cameroun, des gens ont détourné plusieurs milliards mais ont été libérés "Sous hautes instructions" de Paul Biya (cas de Atangana Kouna). Mais pour un simple poste radio, on a bousillé la ville d'un homme qui n'a pas eu la chance d'appartenir à l'ordre de 82 ».

En attendant que les autorités camerounaises se prononcent formellement sur cette affaire, la classe politique, elle, est déjà mobilisée et l'indignation presque collective. Le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) dans un [communiqué](#) publié le 22 juin, invite les autorités camerounaises à procéder à la « **libération immédiate** » de Fabien Tsafack et de « **pourvoir ensuite son dédommagement conformément à la loi** ».
